

PROCES VERBAL DU 2^{ème} CONSEIL D'ECOLE 2019-2020

Excusés : Mme AMIRAULT et Mme Berthonneau.

Effectifs et répartition

TPS : 8 CE1 : 13

PS : 8 CE2 : 15

MS : 8 CM1 : 14

GS : 11 CM2 : 7

CP : 11

TOTAL des effectifs : 87 élèves (95 élèves avec les TPS qui ne comptent pas dans les effectifs)

Nous observons une légère **baisse des effectifs** avec le **départ de 10 CM2** et **l'arrivée de 6 TPS (approximatif)**.

Répartition possible :

TPS-PS-MS : 8 TPS – 8 PS et 8 MS = **16 élèves (24 élèves avec les TPS)**

Laëtitia GONÇALVES + 1 ATSEM puis 2 ATSEM

GS-CP : 11 GS – 11 CP = **22 élèves**

Anne MAURY + ATSEM

CE1-CE2 : 13 CE1 et 15 CE2 = **28 élèves**

Karine BOUCHETEAU

CM1-CM2 : 14 CM1 et 7 CM2 = **21 élèves**

Emilie SURAULT

Horaires et fonctionnement de l'école

Les **horaires et les rythmes scolaires resteront inchangés** l'année prochaine. La semaine de **4 jours et ½** sera conservée avec les **TAP aux mêmes moments les mardis et vendredis de 15h à 16h30 avec une récréation de 15h00 à 15h30**. Une modification concernant le fonctionnement des TAP est cependant à noter. Ce dispositif est intéressant pour les enfants mais coûte cher à la commune (25 000 € / an). Il a été décidé en conseil municipal qu'**une participation financière serait désormais demandée aux parents** (comme pour la garderie) à raison de 1.20 € la séance soit **2.40 € la semaine**.

Mr Lambert explique également que le système de **transport scolaire** est désormais géré **par la région** et que cela influe sur le **coût des transports** pour les usagers qui sera désormais calculé sur le quotient familial. Il précise que **la municipalité continuera à payer la moitié de la somme due**.

Petit point sur la **gestion des déchets à l'école**, la directrice demande si le nouveau personnel arrivés récemment a été informés de la gestion des déchets sur l'école : tri et compostage et de la politique d'économie des énergies en termes de chauffage et d'électricité. Un point sera fait à la rentrée prochaine mais ensuite, il serait bien de voir si cela continue à être mis

en place régulièrement. Concernant **le composteur**, on a pu constater cette semaine l'absence d'animaux dedans mais seulement des insectes en surface à cause des odeurs. Il n'y a pas suffisamment de matières sèches dedans telles que des branches, des feuilles mortes, du broyat et de la paille et il n'est pas brassé régulièrement pour apporter de l'air.

De plus, il a été constaté lors de la pesée des déchets (33 kg en 2 jours sur l'école) qu'énormément de papiers essuie-tout étaient jetés (pour certains à peine utilisés). La directrice propose que **la quantité de papiers consommés soit régulée** chaque semaine et que les distributeurs ne soient pas systématiquement rechargés et que des essuies mains en tissu soient proposés en plus aux élèves qui souhaitent économiser le papier. Elle demande également qu'une personne des espaces verts soit responsable de l'entretien du composteur pour obtenir du bon terreau.

Hygiène et sécurité

Une **alerte PPMS** (Protocole et Plan de Mise en Sûreté) en cas de tempête, d'émanation de produits toxiques, d'incident nucléaire, etc... a été réalisée le **jeudi 7 mars** à 9 h 50. L'alarme a été entendue de tous mais a encore été confondue par les élèves de CE qui se sont confinés dans la classe. Sur les 3 classes présentes, deux classes étaient présentes avec le matériel nécessaire (cahier d'appel, trousse à pharmacie et clefs). L'exercice n'a pas été concluant car tout le monde avait un doute sur ce qu'il avait à faire. Un exercice sera à refaire pour vérifier le bon déroulement des opérations de rassemblement et de confinement en salle de motricité.

Un **exercice d'incendie inopiné** a été réalisé le **mardi 12 mars** à . Le signal a été bien entendu de tous. Les élèves sont sortis en **2min** de l'établissement et tous étaient présents.

Nous avons eu **2 cas de scarlatine** récemment.

Achats et travaux réalisés ou à réaliser

Depuis le début de l'année, tous les travaux demandés sont réalisés au fur et à mesure par François Bichon.

Il en reste cependant certains à réaliser :

- Fonctionnement internet OK mais téléphone à vérifier (grésillements)
- Prévoir de réparer les stores des classes du bâtiment B + occulter davantage les fenêtres
- Réaliser deux grands bacs en bois sur roulettes pour rangement matériel local maternelle
- Réaliser des jardinières à l'extérieur dans la cour maternelle
- Refixer le petit portail gris qui frotte par terre
- Film sans tain à mettre sur les portes du bâtiment B (en cas d'intrusion)

Achats réalisés :

- **Achat de 8 tablettes avec claviers connectés et souris**
- **Acquisition d'une photocopieuse couleur**

Bilan financier

Coopérative scolaire : 6 886.12 € avec les participations des familles, les sorties vont être regroupées plutôt sur la fin de l'année, seuls les arrhes pour le séjour des maternelles ont été payés. L'APE a fait un don de **2 000 €** et devrait refaire un don de **1 000 €** suite au loto qui a bien fonctionné. La municipalité a donné la somme de : **100 €** pour Noël, de **5 €** par enfant pour les maternelle soit **250 €** et la somme de **10 €** par élève pour les CM soit **170 €** : soit la somme totale de **420 €**.

Compte mairie : 5 366.08 € sur un budget annuel de 6 120 € avec l'achat de tapis de sport et de fournitures d'arts visuels.

Projet d'école 2018-2021

Le nouveau **projet d'école** qui a été rédigé pour les 3 ans à venir est actuellement en vigueur.

- **Construire des apprentissages durables** : La mise en place du message clair et de la médiation permet la gestion des conflits par le dialogue. Les élèves sont plus calmes, autonomes et responsables en général. Le climat scolaire de l'école est serein, c'est vraiment une réussite. Les médiateurs n'ont pas eu vraiment de médiation à faire car les conflits se règlent par le message clair.

Les aides méthodologiques que nous avons apportées aux élèves et aux parents et la mise en place des cartes mentales ne suffisent pas pour permettre aux élèves de mémoriser leurs leçons. Nous pouvons voir un manque de travail et d'investissement personnel des enfants pour faire les leçons le soir et des parents pas toujours disponibles ou ne sachant comment faire. Par contre, le fait de faire répéter en classe les différentes notions en début de chaque séance et ce de manière répétitive est assez efficace. Le souci c'est que cela ne permet pas aux élèves d'être autonomes à la maison et ne remplace pas le travail écrit qui est également important.

Cela dit, les élèves de Sainte-Verge font partie des élèves les plus performants du thouarsais, ils ont eu les meilleurs résultats aux évaluations 6^{ème} l'année dernière et sont 2^{ème} cette année.

- **Accompagner l'élève** : l'ensemble des élèves ont pu bénéficier d'un cycle relaxation avec l'intervention d'une professeure de danse du Conservatoire. Un projet autour du danger des écrans va être mis en place à l'école avec un défi pour les familles de couper les écrans sur 1, 2 ou 3 semaines par exemple.
- **Ouvrir l'École, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance** : les enseignantes ont mis en place un espace d'accueil et de convivialité le jour de la rentrée en offrant aux parents un café, un thé ou un jus d'orange pour désacraliser le moment de la rentrée des enfants en classe. Ce moment a été apprécié de tous et l'expérience sera renouvelée s'il y a toujours des parents volontaires pour aider à sa mise en place. Le site Internet a été renouvelé et modernisé et accès à la mairie et à l'APE a été mis en place. Nous proposons également régulièrement aux parents qui le souhaitent de venir accompagner une sortie ou encadrer un atelier. De nombreux parents sont habilités à encadrer les sorties à la piscine (11) et les sorties vélo (11).

Sorties et projets de classes

Les classes de TPS-PS-MS et GS-CP iront au musée du Cirque les **lundi 20 et mardi 21 mai** afin de découvrir l'univers du cirque.

Coût du transport : 1260 €

Coût de l'hébergement : 1 635 €

Coût musée du cirque : 725 €

Total : 3 620 €

Coût par élève : 72.40 € (50 élèves) avec 30 €/élève par l'APE, 5 € par élève/municipalité et 5.40 € par élève/coopérative scolaire soit un coût de revient pour les familles de **12 € pour les 2 jours.**

Les classes de GS-CP et CE1-CE2 se rendront au parc oriental de Maulévrier.

Coût de la sortie : 301.60 €

Coût du transport : 320 €

Total : 621.60 €

Coût par élève : 21.43 € sortie qui sera entièrement prise en charge par l'APE.

La classe de **CM1-CM2** bénéficie actuellement d'un **projet sur le thème des déchets** avec l'association **On loge à pied** subventionnée par la Communauté de Communes.

Ils se rendront en **visite au collège le jeudi 11 avril** pour faire la visite des lieux, prendre en repas au self et présenter un travail réalisé en anglais sur les pays anglophones aux élèves de 6^{ème}.

Dans le cadre d'un travail sur la commune, ils se rendront également sur le site de **la réserve naturelle du toarcien le mardi matin 2 avril** pour faire une visite guidée des lieux (avec Anthony RARD) et comprendre l'intérêt géologique, biologique et historique de ce lieu unique en France.

Coût de la sortie : 25.50 € (les enfants feront le trajet à pied) pris en charge par la coopérative scolaire

Dans le cadre d'un **projet sur la mythologie**, ils iront visiter **l'exposition « Mythes et super héros » musée Henri Barré le mardi 9 avril** matin et se rendront au centre d'interprétation géologique du thouarsais qui se trouve à côté pour finaliser la visite de la réserve. Visite guidée avec Anthony RARD.

Coût du transport : 90 € pris en charge par la coopérative scolaire.

Total : 90 € (les 2 sorties et ateliers sont gratuites)

La classe découverte à Super Besse aura lieu du 4 au 10 mai 2019. Coût allant de 90 à 218€ en fonction des revenus les parents.

Un **projet sécurité routière** sera mené avec l'ensemble des élèves de l'école à partir du mois prochain avec des sorties en mai et en juin pour la classe de CM.

Classe de TPS-PS-MS : séjour de 2 jours au musée du cirque les 20 et 21 mai 2019.

Classe GS-CP : séjour de 2 jours au musée du cirque les 20 et 21 mai 2019. La classe se rendra au théâtre de Thouars le mardi 2 avril pour voir la pièce : « **Et après c'est quoi ?** ». Un projet Poésie en musique est également envisagé.

Classe de CE1-CE2 : visite du parc oriental de Maulévrier le lundi 27 mai 2019 avec un atelier « Fabrication d'un jardin ». La classe travaille également sur le **thème des déchets** avec la réalisation d'un **jeu électrique** de questions-réponses sur ce thème.

Divers

Un souci de **droit à l'image** a été très justement remonté par un parent d'élève concernant la diffusion de photos d'élèves sur Facebook via le compte de l'APE qui n'a pas demandé d'autorisation aux familles au préalable. La directrice indique qu'elle **n'est pas favorable à l'utilisation d'un compte Facebook par l'APE** mais elle préconise plutôt l'utilisation du site Internet de l'école, de l'affichage et des cahiers jaunes pour communiquer. Elle en a déjà fait part aux membres du bureau à la réunion de rentrée.

L'APE prévoit d'organiser une kermesse à la fin de l'année. Le spectacle des enfants se fera le **vendredi 28 juin à partir de 18h avec un spectacle à 19h.**